



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CA/280

Le 21 janvier 2026

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: **Trente-troisième réunion du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR), Genève, 30 mars – 2 avril 2026**

J'ai l'honneur de vous informer, par la présente Circulaire administrative, que la trente-troisième réunion du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) se tiendra au siège de l'UIT à Genève du 30 mars au 2 avril 2026 inclus.

Comme indiqué dans l'article 11A de la Convention de l'UIT, le GCR est ouvert à la participation des représentants des Administrations des États Membres et des représentants des Membres du Secteur ainsi que des présidents des commissions d'études et autres groupes.

Le GCR est notamment chargé d'examiner les priorités, les programmes, les opérations, les questions financières et les stratégies concernant les Assemblées des radiocommunications, les commissions d'études et la préparation des Conférences des radiocommunications ainsi que toute question particulière que lui confie une conférence de l'Union, une Assemblée des radiocommunications ou le Conseil. Il recommande des mesures visant à encourager la coopération et la coordination avec d'autres organes de normalisation, avec le Secteur de la normalisation des télécommunications, avec le Secteur du développement des télécommunications et avec le Secrétariat général.

Le projet d'ordre du jour a été établi en concertation avec le Président du GCR et est reproduit dans l'[annexe](#).

Tous les documents et renseignements administratifs concernant la prochaine réunion du GCR seront mis sur le site web de l'UIT à l'adresse <https://itu.int/rag> dès qu'ils seront disponibles.

Contributions

Les contributions devront être soumises au Bureau des radiocommunications (BR) à l'adresse brrag@itu.int, avec copie au Président et aux Vice-Présidents du GCR (voir les adresses électroniques indiquées sur le site web du GCR).

Pour pouvoir assurer la traduction des documents du GCR dans les six langues de l'Union, les contributions doivent être soumises avant le **16 mars 2026**. Les contributions reçues après ces dates seront publiées dans la langue originale seulement.

Programme des réunions, participation à distance, interprétation et diffusion sur le web

La réunion du GCR débutera à 9 h 30 le 30 mars. Le programme des séances du GCR sera disponible [ici](#).

Il sera possible de participer à distance aux sessions du GCR sur la plate-forme [Zoom](#).

La deuxième journée de la réunion du GCR, le 31 mars, sera consacrée à l'étude des questions relatives à l'examen du Plan stratégique de l'UIT et du Plan opérationnel de l'UIT-R.

Les sessions seront en outre diffusées sur le web et enregistrées dans les six langues pour permettre le visionnage pendant et après la réunion.

En raison des contraintes financières et de la disponibilité des interprètes, **les États Membres sont priés de confirmer, au plus tard le 28 février 2026**, si un service d'interprétation est nécessaire en arabe, en chinois ou en espagnol. La nécessité d'un service d'interprétation en français et en russe a déjà été confirmée pour cette réunion.

Inscription

L'inscription préalable est obligatoire et s'effectue exclusivement en ligne. Les participants doivent en premier lieu remplir un formulaire de demande d'inscription en ligne, après quoi ils reçoivent la validation de leur inscription de la part de leur coordonnateur désigné pour l'inscription aux manifestations de l'UIT-R.

Les participants trouveront les renseignements nécessaires concernant l'inscription des délégués sur le site web du GCR.

Informations générales

De plus amples informations sont disponibles sur le site web du GCR, à l'adresse <https://itu.int/rag>.

Le Bureau des radiocommunications se tient à votre disposition pour toute question concernant la présente circulaire administrative (la personne à contacter au Bureau des radiocommunications est Mme Diana Tomimura – courriel: diana.tomimura@itu.int).

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

ANNEXE 1**Projet d'ordre du jour de la trente-troisième réunion du
Groupe consultatif des radiocommunications****30 mars – 2 avril 2026**

- 1) Remarques liminaires
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Rapport à la 33ème réunion du Groupe consultatif des radiocommunications
- 4) Questions relatives au Conseil de l'UIT
 - Plan stratégique de l'UIT pour la période 2028-2031
- 5) Plan opérationnel de l'UIT-D
- 6) Mise en œuvre des décisions de l'AR-23
 - Rapport du Groupe de travail par correspondance du GCR sur l'amélioration du processus de la Réunion de préparation à la Conférence (RPC)
- 7) Mise en œuvre des décisions de la CMR-23
- 8) Travaux préparatoires en vue de l'AR-27/la CMR-27
- 9) Activités des commissions d'études
 - Directives associées à la Résolution UIT-R 1-9
- 10) Activités intersectorielles
- 11) Système d'information du BR
- 12) Sensibilisation des membres
- 13) Date de la prochaine réunion
- 14) Divers

M. Mohammad Aljnoobi
Président du Groupe consultatif des radiocommunications
mjnoobi@cst.gov.sa